

L'avant projet de loi électorale a été acheminé lundi soir à l'exécutif, a confirmé mardi Lucien Jura, le porte parole de la présidence. M. Jura informe que l'équipe juridique de la présidence est déjà en train d'analyser le document, a appris Haïti Press Network.

C'est un document de 246 pages, qui après examen de l'exécutif sera soumis au législatif.

Lucien jura a également indiqué qu'aucune date n'a encore été arrêtée pour acheminer le document au législatif. Mais il assure que l'équipe juridique de l'exécutif remettra le document dans le meilleur des délais.

Il promet que l'exécutif est prêt à assumer ses responsabilités pour que les élections eu lieu cette année.